

➤ L'irrigation dans les prochains jours :

MAÏS : déterminer la date de fin d'irrigation

Là où la ressource est disponible, l'irrigation est nécessaire jusqu'au stade "humidité du grain 50%" (HG 45% en sol superficiel).

Pour déterminer ce stade, on croisera la méthode de la **SOMME DES TEMPERATURES** depuis la floraison femelle (voir tableau ci-contre), avec la méthode de l'**OBSERVATION DU GRAIN** indiquée sur le schéma ci-dessous.

D'après la somme des températures (méthode qui reste indicative), les parcelles ayant fleuries autour du 15 juillet ont désormais atteint le stade HG50%.

Une fois le stade **HG50%** atteint, l'irrigation peut être arrêtée **sauf** dans le

cas d'un **sol superficiel**, ou d'un sol avec une RFU épuisée : un dernier passage à **dose réduite** de 15 à 20 mm peut alors être le bienvenu.

En dessous de **45% HG** : l'irrigation est **TERMINÉE** pour tous types de sols.

(Sources : MétéoFrance).


Données Météo du 21 août au 27 août					
	Rioux Martin	Angoulême (La Couronne)	Montemboeuf	Tusson	Saulgond
Précipitations :	5 mm	3 mm	1 mm	3 mm	0 mm
ETP (évapotranspi. potentielle) :	37 mm	35 mm	41 mm	37 mm	39 mm
<i>soit ETP moyenne / jour :</i>	5,3 mm/j	5 mm/j	5,8 mm/j	5,3 mm/j	5,6 mm/j

CONSUMMATION DU MAÏS* (ou ETM) sur la période du 21/08 au 27/08 :	Grain laiteux-pâteux	30 mm	28 mm	33 mm	30 mm	31 mm
	Grain pâteux	26 mm	24 mm	28 mm	26 mm	27 mm

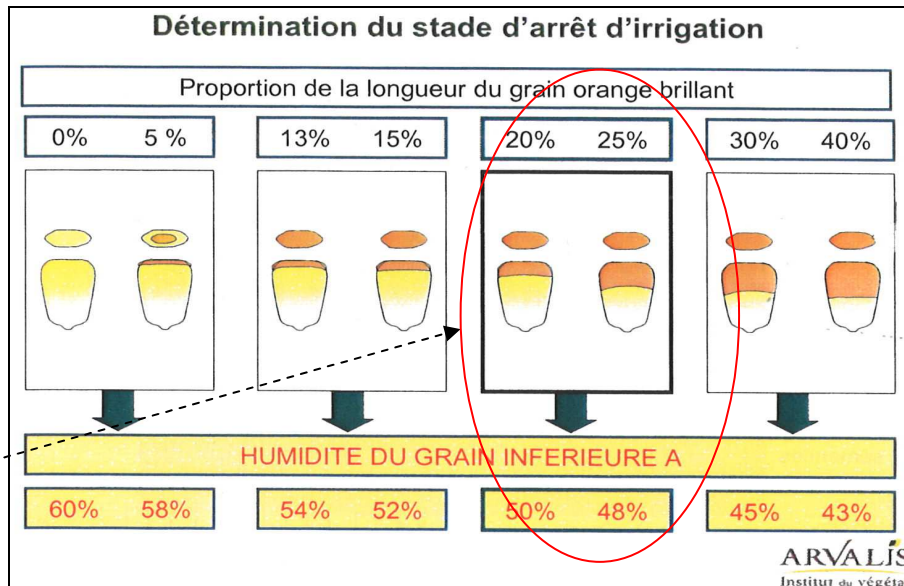
(* = en situation bien alimentée en eau ; en situation de stress hydrique, ou de trop fortes T°, la plante ferme partiellement ses stomates et la consommation réelle est moindre, impactant potentiellement le rendement final. La consommation du maïs en l'absence de stress, présentée ici, est égale à : ETP x coefficient k, k étant fonction du développement de la plante)

Maïs		
	Somme des T° au 27 août depuis la floraison ♀ <i>(base 6/30)</i>	Estimation de la date d'atteinte du stade "Humidité Grain 50%" <i>(d'après les sommes de températures) (demi-tardif)</i>
Pour floraison ♀ au 15 juillet :	658 °C	~ 28 août
Pour floraison ♀ au 20 juillet :	584 °C	~ 1 ^{er} septembre
Pour floraison ♀ au 25 juillet :	498 °C	~ 9 septembre
dont somme des températures semaine du 21 au 27/08 :	107 °C soit 15,3°C / j.	<i>Exemple : pour une variété demie-tardive arrivée à floraison le 15 juillet la date prévisionnelle d'atteinte du stade HG 50% se situe vers le 28 août</i>

OBSERVATION DES GRAINS POUR DETERMINER LA DATE D'ARRET DE L'IRRIGATION DU MAÏS

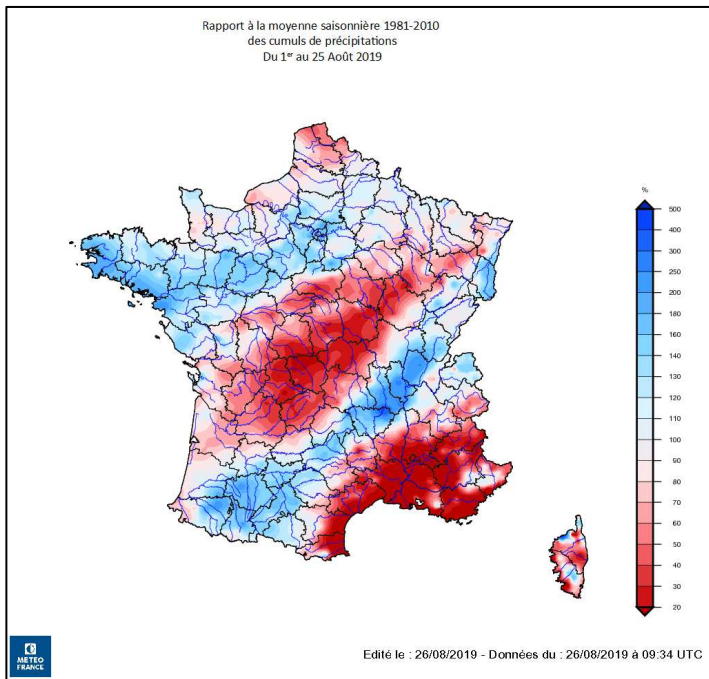
- Choisir dans la parcelle une zone représentative ;
 - Sur 3 rangs contigus prélever 5 épis normaux par rang et les casser en deux ;
 - Observer les grains de la couronne centrale au niveau de la cassure, côté pointe :
- 
- Déterminer la proportion orange du grain à partir du schéma ci-contre En déduire l'humidité du grain.

Si l'orange brillant représente 20-25 % de longueur du grain, l'humidité est proche de 50%.



➤ **Etat de la ressource et restrictions :**

▶ **PLUVIOMETRIE**



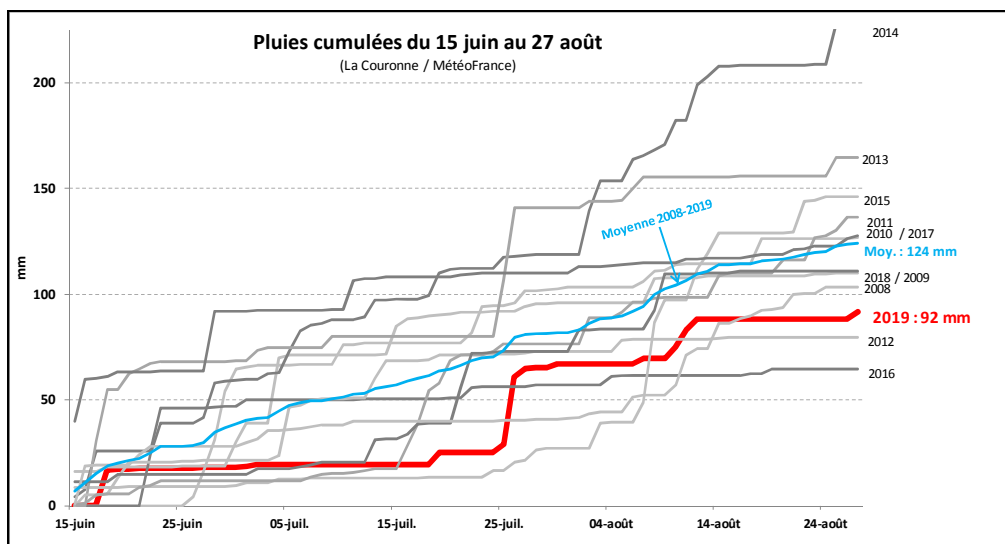
France : des pluies contrastées en août

"Du 1^{er} au 25 août, des épisodes pluvio-orageux ont arrosé de nombreuses régions, avec des cumuls localement abondants. Toutefois, les régions de la Dordogne à la Charente et jusqu'à la Bourgogne, ainsi que l'extrême nord du pays et une grande partie du pourtour méditerranéen ont généralement été épargnés par les averses" (MétéoFrance)

<http://www.meteofrance.fr/actualites/75205437-suivi-hydrologique-sur-la-france-le-26-aout-2019>

En **Charente**, les cumuls du mois d'août (au 26/08) s'échelonnent entre 15 et 30 mm, soit un déficit supérieur à 35%, voire plus pour le Confolentais.

Par ailleurs, **32 jours** avec des T° maxi **supérieures à 30°C** ont été enregistrés depuis le **1^{er} juin 2019**, soit plus d' **1 jour sur 3**.



Le cumul des pluies depuis le **15 juin** (donc après l'épisode pluvieux conséquent de début juin) est d'environ 90 mm en Charente, soit sensiblement inférieur à la moyenne 2008-2019.

A la station de La Couronne, le cumul s'élève à **92 mm**, pour une ETP de **367 mm**.

La courbe 2019 met en évidence l'absence de pluies entre le 18 juin et le 25 juillet.

▶ **DEBITS DES COURS D'EAU :**

Retrouvez l'ensemble des graphiques d'évolution des débits des cours d'eau sur :

<http://www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html>

▶ **INDICATEURS ET RESTRICTIONS (eaux superficielles) :**

---- VOIR **TABLEAU** PAGE SUIVANTE ----

Précisions concernant les mesures applicables sur le périmètre **COGEST'EAU :**

- Les restrictions par % hebdomadaires du tableau suivant s'appliquent à tous les préleveurs-irrigants, sauf aux volumes autorisés globaux inférieurs à **5 000 m³** par exploitation sur une même unité hydrographique.
- Les restrictions par groupes de prélèvement, tours d'eau et/ou jours d'interdiction d'irrigation s'appliquent à tous les préleveurs-irrigants, **sauf aux cultures dérogatoires** déclarées auprès de l'OUGC.
- Les cultures dérogatoires déclarées auprès de l'OUGC sont limitées à **200 m³/ha**.
- Sur l'Auge et l'Aume-Couture, les restrictions par % hebdomadaires ne s'appliquent **pas** à l'arrosage des prairies ou luzerne.

BASSIN AUME COUTURE : consultez :

l'évolution des indicateurs du bassin - les bilans hydriques - les sondes de pilotage de l'irrigation au lien suivant :

<https://charente.chambre-agriculture.fr/produire/eau-irrigation-et-reserves/aume-couture-projet-de-territoire/outils-et-indicateurs/>

	Indicateurs au 27 août	SEUILS			MESURES DE GESTION ET/OU RESTRICTIONS EN COURS												
		ETE 14/06 au 31/10			AOÛT					SEPT							
		ALERTE	ALERTE RENFORCEE	COUPURE (interdiction irriguer)	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	01	02	03
OUGC SAINTEONGE	ANTENNE-SOLOIRE (Piézo de Ballans)	-24,29 m	-22.5 m	-24.5 m	-25 m	7% + interdiction irriguer 9h-19h					INTERDICTION D'IRRIGUER						
	SEUGNE (Lijardière)	1,05 m³/s	1.5 m³/s	0.75 m³/s	0.525 m³/s	7% + interdiction irriguer 9h-19h					INTERDICTION D'IRRIGUER						
OUGC COGESTEAU CHARENTE	ARGENCE (Piézo de Vouillac)	-2,83 m	-2.65 m	-2.79 m	-2.90 m	5% + tour d'eau					3% + tour d'eau mis à jour (interdict. : 2 jours)						
	ARGENTOR-IZONNE (Poursac)	75 l/s	120 l/s	80 l/s	50 l/s	7% + maintien tour d'eau					5% + tour d'eau						
	AUGE (Piézo de Montigné)	-4,32 m	-3.50 m	-3.99 m	-4.50 m	3% + interdiction irriguer 3j. : merc., vendr. et dim. (8h - 8h)					3% + interdiction irriguer 3j. : merc., vendr. et dim. (8h - 8h)						
	AUME COUTURE	(Piézo d'Aigre)	-2,05 m	-2.00 m et	-2.30 m et	-2.40 m et	3%					2%					
		(Moulin de Gouge)	66 l/s	125 l/s	100 l/s	70 l/s	+ arrêt irrigation du samedi 8h au lundi 8h et mercredi 8h-8h					+ arrêt irrigation du samedi 8h au lundi 8h et mercredi 8h-8h					
	BIEF (Piézo de Bellicou)	9,11 m	-8.35 m	-9.10 m	-9.40 m	3%					3%						
	CHARENTE AMONT (Cote de Vindelle)	3,79 m³/s	3.3 m³/s	3.0 m³/s	2.7 m³/s	7% + tour d'eau (2 jours d'arrêt)					5% + tour d'eau (2 jours d'arrêt)						
	Nappe de la BONNARDELIERE (Piezo Bonnardelière)	-12,27 m	-11.50 m	-11.80 m	-12.50 m	5%					5% + arrêt irrigation dimanche 8h-8h						
	CHARENTE AVAL (Pont de Beillant)	9,03 m³/s	17 m³/s	13 m³/s	10 m³/s	INTERDICTION D'IRRIGUER					COUPURE						
	NE (Salles d'Angles)	103 l/s	450 l/s	325 l/s	225 l/s	COUPURE sauf cultures dérogatoires déclarées					CRISE interdiction y compris cult. dérogatoire						
	NOUERE (Piézo de Lunesse)	-1,41 m	-1.25 m	-1.37 m	-1.44 m	5% + tour d'eau					3% + tour d'eau mis à jour (interdict. : 2 jours)						
	PERUSE (Piézo Les Jarriges)	-14,90 m	-15.00 m	-15.5 m	-19 m	10%					8%						
	SON-SONNETTE (St Front)	163 l/s	190 l/s	150 l/s	110 l/s	10%					5%						
SUD ANGOUMOIS (Charraud - V.et Giget)	74 l/s	80 l/s	67 l/s	50 l/s	6%					5%							
OUGC KARST	BANDIAT (Saint Martial de Valette)	98 l/s	350 l/s (3j/7)	220 l/s (5j/7)	100 l/s	Irrigation autorisée mardi et jeudi uniquement					COUPURE						
	BONNIEURE (Villebette - St Ciers/B)	63 l/s	400 l/s	240 l/s	130 l/s	COUPURE					COUPURE						
	ECELLE - Lèche (La Tourve à Foulpougne)	4,40 m³/s	8 m³/s	5 m³/s	4.5 m³/s	COUPURE					COUPURE						
	KARST (Piézo La Rochefoucauld), TOUVRE, et BONNIEURE AVAL	47,65 m			47,59m au 15/08 suit 46m le 30/09	HORS ALERTE mais -15% sur le volume restant au 22/07					HORS ALERTE mais -15% sur le volume restant au 22/07						
	TARDOIRE (Montbron)	294 l/s	700 l/s	500 l/s	300 l/s	5%					COUPURE						
OUGC DORDOGNE	AUZONNE (commune de Nabinaud)	0 l/s	/	25 l/s (5j/7)	5 l/s	COUPURE					COUPURE						
	DRONNE (Bonnes)	2,18 m³/s	2.6 m³/s	2.1 m³/s	2 m³/s	HORS ALERTE					HORS ALERTE						
	LIZONNE (Le Marchais St Séverin)	0,28 m³/s	0.62 m³/s	0.37 m³/s	0.25 m³/s	ALERTE RENFORCEE 3,5 j. d'interdiction (selon Tours d'eau)					ALERTE RENFORCEE 3,5 j. d'interdiction (selon Tours d'eau)						
	POUSSONNE PALAIS LARY (Moulin de brioleau)	45 l/s	/	60 l/s (5j/7)	30 l/s	Irrigation autorisée mardi et jeudi uniquement					Irrigation autorisée mardi et jeudi uniquement						
	TUDE (Pont de Corps -Médillac)	10 l/s	320 l/s (2j/7)	260 l/s (5j/7)	190 l/s	COUPURE					COUPURE						
	VOULTRON (La Chaussade)	70 l/s	/	75 l/s	37 l/s	Hors Alerte mais Vol. hebdo. plafonné à 7%					5%						
VIENNE	VIENNE (Lussac)	13,00 m³/s	13.1 m³/s	13 m³/s	10 m³/s	ALERTE RENFORCEE VHA 5%					ALERTE RENFORCEE VHA 5%						
	CLAIN (Voulon Petit Allier)	0,82 m³/s	1.7 m³/s	1.5 m³/s	0,82 m³/s	CRISE (interdiction d'irriguer, sauf cultures dérogatoires : VHA limitée à 5% et interdiction de 9h à 19h)											
EAUX SOUTER	DOGGER à Ruffec	-8,78 m	Seuil d'Alerte :														
	TURONIEN à Torsac	-6,46 m	Seuil d'Alerte renforcée :														
			Seuil de coupure :														

• Rappel Cultures dérogatoires : non concernées par arrêt/coupure (sauf cas particulier dont "CRISE"), sous réserve d'avoir été préalablement déclarées.

• Pour les bassins concernés, retrouvez les TOURS D'EAU sur : <https://charente.chambre-agriculture.fr/produire/eau-irrigation-et-reserves/irriginfo-et-gestion-de-leau/>



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Ce bulletin vous est offert par la Chambre d'Agriculture de la Charente avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de la Charente.
Contact : O.Trisse / V.Corbin 05.45.24.49.78

Code F4.5
Version A4 du 13/04/11